

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Atelier d'architecture Acte architectes SA en liquidation, Lausanne***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.04.2001
4.

Echéance de préavis des créances: **03.11.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: A. Andenmatten, liquidateur , rue du Scex 16, cp, 1951 Sion
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.
- G. Andenmatten Architecte SIA dipl. EPFL
1095 Lutry

(01195296)